

## Document

Le poème qui suit a été trouvé aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône dans un dossier consacré aux détenus politiques (entre 1851 et 1913) sous la cote 1 Y 59. Il figure dans une chemise intitulée « un poème d'Alphonse Eberard(d), instituteur ». Raymond Huard a longuement évoqué cet instituteur dans l'article qu'il a consacré aux communards marseillais détenus à la Maison centrale de Nîmes entre 1871 et 1874 (pages 97-111), dans l'ouvrage *1870-1871 Autour de la Commune de Marseille* paru en 2013. Eberard a en effet participé à la Commune de Marseille durant laquelle il remplissait une fonction de secrétaire. Bien que n'ayant pas porté les armes, le 4 avril, pour la défense de la Préfecture, il fut condamné le 28 juin 1871 à dix ans de détention, car, comme instituteur rallié au mouvement, il offrait un mauvais exemple pour la jeunesse. Pourtant le poème *Les Prisonniers détenus au Château d'If*, qui occupe les  $\frac{2}{3}$  d'une feuille pliée en deux pour offrir quatre feuillets, n'est pas signé Eberard mais Barrot, et a été écrit le 5 juillet 1871 à La Châtelaine, selon les renseignements donnés à la fin du poème. Or Barrot ne figure pas dans la liste des 19 communards marseillais détenus à la maison centrale de Nîmes, recensés par R. Huard dans l'article cité plus haut. Le Maitron évoque un Edouard Barrot, « Maréchal des logis aux compagnies d'ouvriers auxiliaires pendant le 1er Siècle de Paris, [qui] fut capitaine au début de l'insurrection [de la Commune], adjudant-major vers le 15 mai 1871 [...] et condamné le 26 juillet 1872 à deux ans de prison ». S'agit-il de l'auteur du poème? Si c'est le cas, comment a-t-il été témoin des faits qu'il relate dans son poème et comment les a-t-il transmis à Eberhard? A-t-il été détenu en « préventive » avant sa condamnation? Au Château d'If ou dans une autre prison de Marseille? Barrot précise que ce poème a été fait à La Châtelaine? S'agit-il du village de La Châtelaine, dans le Jura à quelques kilomètres de la Suisse ou d'un quartier de Genève du même nom? Rien ne permet de l'affirmer. Et à défaut d'être ce communard signalé par le Maitron, qui peut-il être? Rien ne l'indique. Autres questions: le poème de Barrot est écrit de la même écriture qu'un autre poème *À mes amis politiques* signé, lui Eberard et écrit au château d'If. Ce qui laisserait supposer que le poème de Barrot aurait été recopié par l'instituteur. Mais on est sceptique au recensement des nombreuses fautes d'orthographe qui émaillent le poème<sup>1</sup>. On peut penser que l'instituteur en aurait corrigé la plupart, faute de quoi il serait autant répréhensible pour sa médiocre qualification professionnelle que pour son engagement communard, en reprenant les termes de son dossier d'accusation. Alors! Sur le 4<sup>o</sup> feuillet sont écrits les deux premiers vers du poème, d'une écriture différente, comme si quelqu'un avait voulu commencer une copie, puis renoncer.

On voit donc les nombreuses questions, sans réponse que suscite ce texte, d'autant que dans un coin figure un quatrain inachevé intitulé: *Le Nègre : Le Nègre était venu défendre la France/ Qui sombrait dans son sang, ainsi qu'un frêle esquif/Et de son dévouement quelle est sa récompense/ Il est au Château d'If*. Quoi qu'il en soit de ces énigmes et en attendant que ce poème, lancé comme une bouteille à la mer, ne trouve ses explications, lisons le et laissons nous émouvoir par cette voix qui nous restitue les souffrances et les espoirs des vaincus de la Commune.

---

<sup>1</sup> Le texte qui est reproduit a été corrigé pour en faciliter la lecture, l'original recourant parfois à l'orthographe phonétique.

## Les Prisonniers détenus au Château d'If

Au milieu de la nuit à cette heure indécise  
Où la lune pâlit, où l'horizon s'irise  
De quelques reflets d'or  
Un convoi de captifs, conduit par une escorte,  
Evacua la gare alors déserte et morte  
Et marchant vers le port.

Ils allaient deux à deux liés par une corde  
Ainsi qu'un chien douteux quand on craint qu'il ne morde

Ayant toujours présent,  
Quoi que vieux de trois jours, le spectacle barbare  
De leurs sept compagnons qu'on avait à la gare  
Fusillés froidement.

La troupe les serrait entre les longues files  
Surveillant chacun d'eux, pressant les moins agiles,  
Dédaignant qui souffrait  
Et menaçant le tout d'une entière hécatombe  
Si l'on ne restait pas muet comme la tombe  
Ou si l'on s'arrêtait.

Qu'étaient donc ces captifs qu'on traitait de la sorte  
Ils avaient à coup sûr crocheter quelques porte  
Ou volé l'habitant,  
Réduit une famille à l'extrême misère,  
Assassiné leurs sœurs, empoisonné leurs pères  
Ou tué leurs enfants!

Non, Non. Ces malheureux, étaient purs de leurs crimes.  
Ils n'avaient ni volé, ni prélevé des dîmes  
Sur les biens des voisins.  
Mais en retour on dit qu'ils étaient des adeptes  
Des doctrines du mal des fous, et des ineptes  
Ou des Républicains.

Ils aimaient en effet la sainte République  
Non pas comme certains d'un amour platonique  
Mais avec passion  
Ils l'aimaient en pensant que c'est sous cette forme  
Qu'un pays s'affranchit progresse et se transforme  
Sans Révolution.

Ah! C'est pour avoir pris cet idéal pour guide  
Que le quatre d'avril, la monarchie avide  
D'exploiter ses succès  
Partout les a traqués sans nul souci de l'âge  
Ni du sexe non plus, exagérant sa rage  
Jusqu'au dernier excès.

Combien sont morts ainsi victimes de leur cause  
Fusillés au hasard sans qu'on dit autre chose  
Qu'ils étaient mal pensant.  
Un jour on le dira dans l'histoire affranchie,  
Avec le nom de ceux qui souillèrent leur vie  
Dans ces cruels égorgements.

Cependant les captifs échappés du massacre  
Avaient atteint la mer, qu'une lueur de nacre  
Eclairait du levant  
Alignés sur deux rangs cachés par la pénombre  
Du fort Saint-Nicolas, on ignorait le nombre  
Du triste contingent

Près de là le Renard<sup>2</sup> bien connu de Marseille  
Se couvrait de fumée et, quand l'aube vermeille  
au jour se mélangea  
Les captifs détachés, deux à deux s'embarquèrent  
Et couvrirent le pont : les ancres se levèrent  
Et l'avisoin gla

Vers quels point, voguait-il, vers l'humide Guyane  
Ou le sec lanbesouc<sup>3</sup>, Nul dans la caravane  
Ne le peut indiquer  
Mais ce que l'on sait seulement, c'est que l'on vous emporte  
Loin de ce que l'on chérit ; après cela qu'importe  
Où l'on va débarquer.

A ce cruel penser un frisson saisit l'âme  
On songe à ses enfants, et l'on songe à sa femme  
Qui vont pleurer là-bas.  
Du cœur ont les revoit, du cœur on leur adresse  
Des vœux pleins de bonheur, des mots pleins de tendresse  
Inventés ici-bas.

Le trouvera-t-on, quelques jours en ce monde  
Et pourrait-on jamais, dans la tombe profonde  
Côte à côte dormir?  
On se le demandait, lorsque tournant à gauche,  
L'avisoin tout à coup d'un ilot fit l'approche  
parant pour atterrir.

Cet ilot, ou plutôt cette roche pelée,  
Vous fait l'effet de loin, d'un vaste mausolée  
Jeté sur un récif.  
De près on voit un mur d'enceinte qui scintille  
Puis au centre s'élève une vieille bastille  
C'est là! le château d'if.

---

<sup>2</sup> Sans doute s'agit-il du vaisseau militaire qui portait ce nom et était ancré dans le Vieux Port durant cette période.

<sup>3</sup> ou Lanbejouc? Impossible de trouver trace de ces deux mots. Peut-être l'auteur veut-il parler du pénitencier de Lambèse Tazoult en Algérie, qui a reçu des condamnés de 1851?

